

Date de délivrance: 21.05.2019 Remplace la fiche du: 15.08.2018

*** Changements par rapport à la version précédente, n.a. = non applicable, n.d. = non disponible

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

* **Désignation commerciale:** Istra 40 / Istra 45 / Istra 50 / Istra 50 5.0 / Istra 40 4.0
N° d'article: n.d.
N° de la composition: n.d.
Numéro d'enregistrement: n.a.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Liant hydraulique pour la production de matériau de construction et de la technologie des matériaux de construction et de production de mortiers et bétons réfractaires.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**1.3.1 Adresse du fabricant / fournisseur:**

CALUCEM GmbH, Besselstraße 8, D- 68219 Mannheim
Téléphone: +49 - 621-10759-0, Téléfax: +49 - 621-10759-200, Courriel: info@calucem.com

1.3.2 Responsable pour la fiche de données de sécurité:

CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence du fabricant / Centre d'information spécialisé en intoxications fournisseur

Téléphone: +49 - 621-10759-0 (8:30 – 16:30)

Téléphone: +33 1 45 42 59 59 (France)

Téléphone: +32 70 245 245 (Belgique)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification et étiquetage conformément à la Directive 1272/2008/EC:

Aucun(e).

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage recommandé par le règlement (CE) n° 1272/2008: Non.

Exemptions applicables:

Mention(s) d'avertissement: n.a.

Pictogramme(s) de danger:

Composant(s): 266-045-5 Ciment alumineux, produits chimiques

Phrases H:

n.a.

Phrases P:

P232: Protéger de l'humidité.

P261: Éviter de respirer les poussières.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Bien que ce produit ne soit pas soumis à étiquetage, nous recommandons d'observer les consignes de sécurité

Étiquetage particulier: Aucun(e).

L'étiquetage mentionné est valable pour la livraison à l'utilisateur industriel.

2.3 Autres dangers

Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. Risque de lésions oculaires graves.

Poussière: Irritant pour les voies respiratoires.

Risque de lésions cornéennes mécaniques de l'œil.

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

Le produit ne contient pas de substances considérées comme extrêmement préoccupantes (SVHC) et classées dans l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006.

Désignation commerciale: Istra 40 / Istra 45 / Istra 50 / Istra 50 5.0 / Istra 40 4.0

Fabricant / Fournisseur: CALUCEM GmbH, Besselstraße 8, D- 68219 Mannheim

Téléphone: +49 - 621-10759-0, Date de délivrance: 21.05.2019 Remplace la fiche du: 15.08.2018

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances****Ingrédients dangereux:**

Substance	N° index	N° CE	N° REACH	Gamme (m%)
N° CAS Code(s) des danger / Phrases H				
Ciment alumineux, produits chimiques				> 99,5%
65997-16-2 n.a.	n.a.	266-045-5	d.n.d.	

Information complémentaire:

Le ciment d'aluminates de calcium ne contient pas de silice cristalline (comme du quartz, de la tridymite ou de la cristobalite) en quantités mesurables. Conformément à REACH, annexe XVII, la teneur en chrome VI soluble dans l'eau est toujours inférieure à 2 ppm (0,0002 Ma %).

3.2 Mélanges

n.a.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****4.1.1 En cas d'inhalation:**

Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.

4.1.2 En cas de contact avec la peau:

Avant de se laver, ôter la poussière de la peau à l'aide d'une brosse sèche. Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si nécessaire.

4.1.3 Après contact avec les yeux:

Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

4.1.4 En cas d'ingestion:

Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation des poussières peut provoquer un essoufflement, une sensation d'oppression dans la poitrine, une irritation de la gorge et faire tousser.

Risque d'affection pulmonaire après une inhalation prolongée de particules de poussières.

Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****5.1.1 Moyens d'extinction recommandés:**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Rabattre la poussière avec de l'eau pulvérisée.

5.1.2 Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se former poussière respirable.

5.3 Conseils aux pompiers**5.3.1 Équipement de protection spécial:**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement de protection chimique à fermeture étanche.

5.3.2 Autres recommandations:

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Désignation commerciale: Istra 40 / Istra 45 / Istra 50 / Istra 50 5.0 / Istra 40 4.0

Fabricant / Fournisseur: CALUCEM GmbH, Besselstraße 8, D- 68219 Mannheim

Téléphone: +49 - 621-10759-0, Date de délivrance: 21.05.2019 Remplace la fiche du: 15.08.2018

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Voir chapitre 8.2.2
Éviter la formation de poussière.
- 6.2 **Mesures de protection de l'environnement**
Ne pas contaminer l'eau.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- 6.3 **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
poudre Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter toute formation de poussière.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Réagit avec l'eau (réaction exothermique).
Laisser le produit se solidifier et utiliser un équipement de manutention mécanique.
- 6.4 **Référence à d'autres sections**
Aucun(e).

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- 7.1.1 **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Ne pas respirer les poussières.
- 7.1.2 **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**
Pas de précautions spéciales. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- 7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- 7.2.1 **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
- 7.2.2 **Remarques relatives au stockage avec d'autres produits:**
Ne pas entreposer avec des acides forts et oxydants forts.
- 7.2.3 **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Aucun(e).
- 7.3 **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
n.d.

Désignation commerciale: Istra 40 / Istra 45 / Istra 50 / Istra 50 5.0 / Istra 40 4.0

Fabricant / Fournisseur: CALUCEM GmbH, Besselstraße 8, D- 68219 Mannheim

Téléphone: +49 - 621-10759-0, Date de délivrance: 21.05.2019 Remplace la fiche du: 15.08.2018

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1	Paramètres de contrôle	
	Identification de la substance	Valeurs admissibles
	Ciment alumineux, produits chimiques	C.M.A. Poussière: 10 mg/m ³ (fraction respirable); 3 mg/m ³ (fraction entrant des alvéoles)
8.2	Contrôles de l'exposition	
8.2.1	Contrôles techniques appropriés	Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former.
8.2.2	Mesures de protection individuelle	
8.2.2a	Protection respiratoire:	Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Appareil respiratoire avec filtre P 2.
8.2.2b	Protection des mains:	Gants de protection conformes à EN 374. Coton, trempé en nitrile (0,4 mm) temps de pénétration > 8 h Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité. Veuillez respecter les indications du fournisseur en ce qui concerne la perméabilité et le délai de rupture des gants de protection. Veuillez également tenir compte des conditions locales particulières au moment de l'utilisation du produit, telles que le risque de coupures ou d'abrasion et la durée du contact.
8.2.2c	Protection des yeux:	Lunettes de sécurité à protection intégrale
8.2.2d	Protection corporelle:	Vêtements de protection à manches longues
8.2.2e	Autres données:	Respecter le temps limite d'utilisation.
8.2.3	Contrôle de l'exposition de l'environnement:	n.d.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
9.1.1	Etat physique: poudre	Couleur: brun - gris - beige	Odeur: sans odeur
			Seuil olfactif: n.d.
9.1.2	Valeur du pH, pur:	n.a.	
	Valeur du pH, solution aqueuse à 10%:	11 – 11,5	
9.1.3	Point / intervalle d'ébullition (°C):	n.a.	
	Point / intervalle de fusion (°C):	~ 1270 / ~ 1350 / ~ 1440	
9.1.4	Point d'éclair (°C):	n.a., en creuset fermé	
9.1.5	Inflammabilité (CEE A10 / A13):	Aucun(e).	
9.1.6	Température d'inflammation (°C):	n.d.	
9.1.7	Auto-inflammation (CEE A16):	Aucun(e).	
9.1.8	Propriétés comburantes:	Non.	
9.1.9	Risque d'explosion:	Non.	
9.1.10	Limite inférieure d'explosivité (% vol.):	n.d., supérieure: n.d.	
9.1.11	Pression de vapeur:	n.d.	
	Densité de vapeur (air = 1):	n.a.	
9.1.12	Densité (g/ml):	3,2 – 3,3 / 3,1 – 3,2 / 3,0 – 3,1	
9.1.13	Solubilité (dans l'eau):	pratiquement insoluble < 1,5 g / L	
9.1.14	Coefficient de partage (n-octanol / eau):	n.a.	
9.1.15	Viscosité:	n.a. (poudre)	
9.1.16	Teneur en solvant (m.%):	n.a.	
9.1.17	Décomposition thermique (°C):	n.d.	
9.1.18	Vitesse d'évaporation:	n.d.	
9.2	Autres informations		
	n.d.		

Désignation commerciale: Istra 40 / Istra 45 / Istra 50 / Istra 50 5.0 / Istra 40 4.0

Fabricant / Fournisseur: CALUCEM GmbH, Besselstraße 8, D- 68219 Mannheim

Téléphone: +49 - 621-10759-0, Date de délivrance: 21.05.2019 Remplace la fiche du: 15.08.2018

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 **Réactivité**
Pas d'information disponible.
- 10.2 **Stabilité chimique**
Stable dans des conditions normales.
- 10.3 **Possibilité de réactions dangereuses**
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Réagit avec l'eau (réaction exothermique).
- 10.4 **Conditions à éviter**
Conserver dans un endroit sec.
Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.
- 10.5 **Matières incompatibles**
Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.
Solution aqueuse incompatible avec des acides, des els d'ammonium.
- 10.6 **Produits de décomposition dangereux**
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

SECTION 11: Informations toxicologiques

- 11.1 **Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë:
- | | |
|--|--|
| Inhalation: | n.d. |
| Ingestion: | n.d. |
| Contact avec la peau: | n.d. |
| Irritation ou corrosion cutanée: | Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures de la peau. |
| Lésions oculaires graves / irritation oculaire: | Poudre peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée: | Aucun(e). |
| Mutagénicité sur les cellules germinales: | n.d. |
| Cancérogénicité: | n.d. |
| Toxicité pour la reproduction: | n.d. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles | d.n.d. |
| – exposition unique: | |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles | d.n.d. |
| – exposition répétée: | |
| Danger en cas d'aspiration: | d.n.d. |
- 11.1.1 – **Expériences de la pratique**
- 11.1.11 n.d.
- 11.1.12 Expériences de la pratique
Observations pertinentes pour la classification:
Aucun(e).
Autres observations:
Risque d'affection pulmonaire après une inhalation prolongée de particules de poussières.

SECTION 12: Informations écologiques

- 12.1 **Toxicité**
Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit.
- 12.2 **Persistance et dégradabilité**
Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.
- 12.3 **Potentiel de bioaccumulation**
n.d.
- 12.4 **Mobilité dans le sol**
n.d.
- 12.5 **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
n.a. inorganique

Désignation commerciale: Istra 40 / Istra 45 / Istra 50 / Istra 50 5.0 / Istra 40 4.0

Fabricant / Fournisseur: CALUCEM GmbH, Besselstraße 8, D- 68219 Mannheim

Téléphone: +49 - 621-10759-0, Date de délivrance: 21.05.2019 Remplace la fiche du: 15.08.2018

12.6 Autres effets néfastes

12.6.1	Valeur DCO (mg/g):	n.d.
12.6.2	Valeur DBO5 (mg/g):	n.d.
12.6.3	AOX - Remarque:	Non applicable.
12.6.4	Composants significatifs du point de vue environnemental:	Aucun(e).
12.6.5	Effets nocifs divers:	Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

13.1.1	Recommandation: D 10	Classe de déchets N°: Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.
--------	----------------------	---

De plus, respecter les prescriptions administratives locales.

13.2 Traitement des emballages souillés

13.2.1	Recommandation: Rincer avec un produit de nettoyage approprié. Autrement comme pour les résidus.
13.2.2	Manipulation: Comme pour les résidus.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA
	N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.		
14.1	Numéro ONU		
14.2	Désignation d'expédition (nomenclature ONU)		
14.3	Classe(s) de danger pour le transport		
14.4	Groupe d'emballage		
14.5	Dangers pour l'environnement		
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur		
	Catégorie de transport: Code de classification: Code danger: Quantités limitées (LQ):		Instruction d'emballage (avion passagers) Instruction d'emballage (avion cargo)
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC		

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH Annexe XVII / 47

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

n.ap.

Désignation commerciale: Istra 40 / Istra 45 / Istra 50 / Istra 50 5.0 / Istra 40 4.0

Fabricant / Fournisseur: CALUCEM GmbH, Besselstraße 8, D- 68219 Mannheim

Téléphone: +49 - 621-10759-0, Date de délivrance: 21.05.2019 Remplace la fiche du: 15.08.2018

SECTION 16: Autres informations**Texte des phases H mentionnées sous l'article 3**

n.ap.

La présente fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (UE) n° 2015/830.

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère de notice technique d'utilisation et ne doivent pas être changés ni pris pour d'autres produits. La copie non modifiée est permise.

Délivré par: CoSiChem AG, Ernst-Lemmer-Straße 23, D - 35041 Marburg, info@cosichem.de, +49-6421-886563

Réception des données: 13.03.2012, \$cau_0003_a

